



RETRAITES : TOUS CONCERNÉS !

Aujourd'hui, le système de retraite et ses régimes, dont le régime général de la Sécurité sociale et son régime complémentaire (18 millions d'actifs et 14 millions de retraités), ceux des fonctionnaires et du secteur public, garantissent un droit universel à la retraite, fondé sur les meilleures années de la vie active pour les salariés.

Le régime unique par points se substituerait aux régimes actuels et, s'appliquant à tous, salariés et non-salariés, serait de facto entre les mains des seuls gouvernements, dont on sait que la gestion conduira à soumettre les droits à la retraite (pensions et âge) aux contraintes financières.

FO défend les droits à la retraite pour chacun : nous tous aujourd'hui, nos enfants ou nos petits-enfants demain. **FO** n'entend pas cautionner la remise en question des droits des générations futures.

UN SYSTÈME UNIQUE DE RETRAITE PAR POINTS MODIFIERAIT :

LE MODE DE CALCUL DU MONTANT DE LA RETRAITE

Il prendrait en compte l'ensemble de la vie professionnelle en lieu et place des meilleures années. Ainsi, il faudra se constituer un "capital" de points, y compris pendant les périodes difficiles (chômage, CDD, petits salaires).

L'ÂGE DE DÉPART

L'âge pivot à 64 ans pour pouvoir partir à taux plein incluerait un malus qui amputerait la pension de moins 10%, impactant celles et ceux qui y ayant pourtant droit voudraient partir à 62 ans. Avec ce système unique par points, l'âge d'ouverture des droits, même maintenu à 62 ans, deviendrait virtuel.

LA DURÉE D'ACTIVITÉ

Si ce capital ne suffisait pas, si le montant de la pension ne suffit pas, il faudra poursuivre son activité pour acquérir des points supplémentaires et donc travailler plus longtemps.

**SI LE GOUVERNEMENT A DU REPOUSSER LE CALENDRIER DE SON PROJET,
FO RESTE DÉTERMINÉE DANS SON REFUS DU REGIME UNIQUE PAR POINTS
ET APPELLE, AVEC D'AUTRES SYNDICATS, A LA GRÈVE.**

Notre système fonctionne. Il mérite d'être défendu et amélioré !

FO appelle tous et toutes à se réunir dans les entreprises et dans les services, en réunions syndicales et assemblées générales pour proposer de rejoindre au niveau interprofessionnel les appels à la grève lancés à partir du 5 décembre par l'unité d'action syndicale la plus large.

EN **FO**RCE POUR NOS RETRAITES
MOBILISONS NOUS #5DECEMBRE

